



HappyPal

FOIRE AUX QUESTIONS

1 LES BASES

À FAIRE DÈS LA CRÉATION DE VOTRE PROFIL

Renseignez toujours votre **e-mail personnel** en e-mail secondaire. Votre identifiant de connexion sera toujours votre **e-mail professionnel** : ce n'est qu'un identifiant (**NE PAS LE MODIFIER**).

2 QUESTIONS/REPONSES

OÙ TROUVER L'ATTESTATION ENFANT OBLIGATOIRE POUR L'OFFRE SPORT ENFANT ?

Accueil, sous « *Bienvenue XXXX, votre CSE DDR GSO vous chouchoute* » : cherchez l'article « *Offre sport, loisirs et culture 2026 en abonnement annuel* » et ouvrez-le.

Tout en bas, 2 pièces jointes : **les activités éligibles ET l'attestation sur l'honneur** pour votre enfant mineur, à remplir, signer et renvoyer avec la facture de votre enfant.

LES SEULS DOCUMENTS À FOURNIR

- **Bulletin de paie** du mois précédant la **demande**, si vous êtes éligible au coup de pouce supplémentaire culture de 30 € (SBA < 28 178 ou indice < 563)
- **RIB** pour vos remboursements offres sport
- **Facture sport adulte** (abonnement annuel 2026 ou 2026/2027)
- Créez vos enfants mineurs (« ayants droit ») et ajoutez le **livret de famille** pour chacun
- **Facture sport enfant** (abonnement annuel 2026 ou 2026/2027) + **attestation enfant**
Pas besoin d'avis d'impôt, d'attestation CAF, ni de créer le conjoint dans vos ayants droit, etc.

BESOIN D'AIDE ?

J'ai oublié mon mot de passe, ou je suis éloigné du service et je ne peux plus me connecter

Contact en cas de difficultés ou de mot de passe oublié : support@hpal.fr

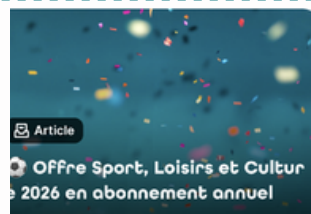
Même sans vous être identifié : cliquez sur la vignette bleue en bas à droite de l'écran via app.happypal.fr (ou depuis l'application), puis écrivez votre demande avec nom, prénom, e-mail professionnel ET e-mail personnel, pour demander à recevoir votre mot de passe sur votre e-mail PERSONNEL.

Chat disponible 7j/7 - réponse rapide sous 48 h.

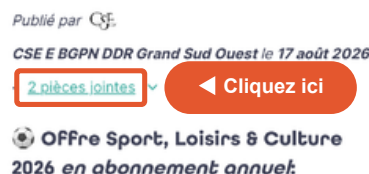
POURQUOI N'Y A-T-IL PLUS D'ABONNEMENT DE 20 € POUR L'OFFRE SPORT PERSONNES RQTH ?

Du fait de la mutualisation au niveau du CSE Central, la prise en charge des enjeux majeurs de solidarité, comme le handicap ou la parentalité, ont franchit un cap. Afin de vous garantir une clarté totale et un traitement simplifié, nous avons fait le choix de centraliser la gestion des abonnements handicap directement au CSEC. Notre objectif : vous éviter des démarches en double, alléger la gestion documentaire et vous garantir un accompagnement fluide et serein, sans les lourdeurs administratives habituelles. En parallèle, nous avons œuvré pour faire évoluer l'offre globale : avec une liste d'activités éligibles élargie et la suppression définitive du plafond de 60 % de la facture, chacun bénéficie aujourd'hui d'une prise en charge plus avantageuse et adaptée à ses besoins réels !

1. Sur l'accueil, cliquez sur le pavé « **Offre Sport, Loisirs et Culture 2026** »



2. Ouvrez l'article, puis cliquez sur « **2 pièces jointes** »



POURQUOI N'Y A-T-IL PLUS D'OFFRE SPORT CONJOINT ?

Nous avons fait le choix, avec le budget des Activités Sociales et Culturelles basé sur la masse salariale de La Poste, de privilégier les postiers et leurs enfants. Peut-être votre conjoint a-t-il son propre CSE et ses propres offres...

QUELS MAGASINS ET QUELLES OFFRES SONT ÉLIGIBLES AVEC MA CAGNOTTE BILLETTERIE ?

Dans « **Mes avantages** », cliquez sur « **Cagnotte billetterie** », puis « **En savoir plus** » : vous y trouverez toutes les catégories éligibles. Dans « **Type d'offres** », vous pouvez même choisir une carte cadeau et transformer votre cagnotte en e-carte cadeau dans l'enseigne éligible (Fnac, Cultura, etc.).

⚠ **Pas besoin de géolocaliser ni de choisir un magasin.** Vous ajoutez au panier et, dans la limite de votre cagnotte, vous n'aurez rien à payer.

COMMENT SOUMETTRE UN PARTENAIRE ABSENT DE LA PLATEFORME HAPPYPAL ?

Tout en bas de l'écran, sous vos nom et prénom : « **Centre d'aide** » / « **Soumettre une idée** ». Demandez l'ajout d'un partenaire en donnant le plus de renseignements précis (nom, adresse, téléphone si vous avez un contact, etc.).

Attention : toutes les demandes ne sont pas éligibles, il faut entre autres un site internet, la possibilité de payer à distance en CB, etc.

Vous pouvez aussi le proposer à vos élus CFE-CGC ou via sandra.trujillo.gso@gmail.com

POURQUOI L'OFFRE SPORT ENFANT S'ARRÊTE DÉSORMAIS AUX 18 ANS ?

Cette année l'offre sport Enfant est accessible aux enfants jusqu'au 31 déc inclus de l'année de leur 18ème anniversaire.

Pour 2026, le but a été de limiter le nombre de justificatifs à fournir.

Prochainement il sera étudié d'ouvrir cette offre aux enfants encore fiscalement à charge ET poursuivant des études, dans la limite de 25 ans.

IL N'Y A PAS ASSEZ D'ENSEIGNES ÉLIGIBLES À MA CAGNOTTE BILLETTERIE ?

L'URSSAF exige que les offres provenant du budget des Activités Sociales et Culturelles servent à des achats de nature loisirs et culture. Si ce n'est pas respecté, l'avantage peut être considéré comme du salaire et soumis à cotisations : **c'est le CSE qui prend le risque**, et donc l'ensemble des postiers qui en pâtissent.

COMMENT UTILISER MON OFFRE COUP DE POUCE CULTURE DE 30 € ?

Dans « **Mes avantages** », cliquez sur « **Aide sociale supplémentaire culture 30 €** », puis « **En savoir plus** » : vous y trouvez toutes les catégories éligibles.

IL N'Y A PAS D'OFFRES HAPPYPAL POUR LES RETRAITÉS ?

Les retraités ont droit aux offres du **CSE C UpKconnect Kalidéa** (cf. tract « À quoi ai-je droit ? » et « Problèmes de connexion »).

COMMENT NOUS CONTACTER ?



EN PRIORITÉ
support@hpal.fr



VOS ÉLUS
CFE-CGC DDR GSO

PROFITEZ DE CES AVANTAGES POUR UNE RENTRÉE RÉUSSIE !

Rendez-vous sur HappyPal pour en bénéficier.



VOTRE REFERENTE CFE-CGC ASC
DDR GSO (HAPPY PAL et HOOL)

sandra.trujillo.gso@gmail.com